

Manganao à vau l'eau

ÉCRIT PAR PIERRE-EDOUARD PICORD

3 juillet 2015



Ainsi va la Guadeloupe. De fermetures en fermetures de complexes hôteliers, de gâchis en non-sens économiques et surtout de braderies en braderies du patrimoine de la Guadeloupe. Car cette frange du littoral de Saint-François où s'étend le Manganao cédé d'après nos informations au prix fort, le franc symbolique pour être précis-à Jacques Maillot pour construire cet hôtel à la seule condition d'employer au moins 60 % des Saint Franciscains ou des habitants des communes environnantes pourrait tout comme l'ancien hôtel Callinago à Gosier devenir la proie de promoteurs immobiliers. A signaler tout de même que pour l'heure qu'en ce qui concerne le Callinago, les promoteurs se heurtent à un os de taille. Les Danois, les seuls qui aient vraiment sorti de l'argent pour acquérir cet hôtel sont décidés à ne pas s'en laisser compter. Mais c'est une autre histoire, même si les deux scénarios peuvent se ressembler. Donc Jacques Maillot vend à son tour l'hôtel et le foncier avec, à Nouvelles frontières, qui elle-même vend à l'actuel propriétaire qui est Build invest. Au bout de ces transactions, pas sûr que la clause d'embaucher des Saint Franciscains tienne encore. La preuve, le gérant de l'hôtel dépose le bilan et demande au tribunal de commerce de Pointe-à-Pitre la liquidation pure et simple de l'entreprise, qui bien sûr s'empresse d'acquiescer. Au fond personne n'est dupe quant aux vraies raisons de la liquidation. Et encore moins le tribunal de commerce qui le prononce. Mais mon propos ne se situe même pas à ce niveau. Une seule question : comment un élu peut-il être aussi naïf pour n'exiger en contrepartie d'une transaction qui aliène un site naturel, que des emplois que rien ne permet de pérenniser, sans jamais songer à le protéger, alors qu'en réalité il appartient à tous les Guadeloupéens ? Messieurs les maires, il faudra désormais lier le sort des littoraux cédés, à l'activité qui sera y sera exercé. Cela ne peut être que de l'hôtellerie à l'exclusion de toute opération immobilière. Si une telle clause

existait, l'idée de la liquidation n'aurait même pas effleuré les dirigeants de l'hôtel. L'autre sujet de fond et qui interpelle, est le suivant : comment expliquer que les complexes hôteliers ferment les uns après les autres en Guadeloupe, alors que tout près de chez nous à Barbade, sur l'île d'Eulethera par exemple, un complexe hôtelier de 100 millions de dollars va bientôt sortir de terre. À Cuba, un promoteur chinois construit un autre hôtel de 462 millions de dollars avec golf ultra chic. En République dominicaine, un autre palace à 120 millions de dollars sera bientôt érigé. Tous ces projets montrent bien que le discours ambiant qui voudrait que l'industrie touristique via l'hébergement hôtelier soit morte, est une ineptie. D'ailleurs, plus près de chez nous, à Sint Marteen, ce tourisme hôtelier, et qui plus est grand luxe, se porte lui aussi comme un charme. Bien sûr, les contextes sont différents. La main-d'œuvre est moins chère, les conflits sociaux n'existent pas. Ce sont là nos deux principaux handicaps. Mais nous avons aussi de sérieux atouts qui pour nos voisins de la Caraïbe sont de vraies faiblesses. Au premier rang desquels on peut citer la qualité de notre système sanitaire. Toutes les régions de France et de Navarre disposent d'une cellule composée de spécialistes de marketing territorial, de lobbyistes, de spécialistes du tourisme et autres experts chargés de vendre leur territoire auprès des investisseurs de tous les pays. Et pourquoi renoncerions-nous à ces outils ? Enfin, toutes les aides octroyées par la Région au nom de la sauvegarde de l'emploi ne sont pas choquantes. Loin s'en faut. À condition que ceux qui s'en abreuvent goulûment aient la décence de respecter un tant soit peu leurs engagements. Une partie de l'hôtel Manganao est déjà affectée à la résidence hôtelière. Ce qui interpelle déjà. Mais il y a plus grave. Selon nos sources, une partie des fonds FEDER alloués à la rénovation de l'hôtel, aurait été consacrée à la rénovation des résidences non hôtelières qui ont été mises en vente. Dans cette affaire, autant dire que l'opération immobilière est déjà à la barbe de nos élus.